

PARENTS MOBILISEZ-VOUS !

Assemblée Générale de la Régionale de Bruxelles

**Changer l'école, c'est possible ?
NON PEUT ETRE !**

OU ?

Ecole la Rose des vents

Rue des Quatre-Vents 71
1080 Molenbeek-Saint-Jean

QUAND ?

Le 14 mars à 18h

RÉGIONALE DE BRUXELLES



Inscription souhaitée : veronique.dethier@fapeo.be

Assemblée générale de la Régionale de Bruxelles

Ordre du jour

18h00

- ✓ Accueil et présentation de l'ordre du jour
- ✓ Présentation des participants

18h15

- ✓ Approbation du PV de l'AG du 7 mars 2016 (voir annexe)
- ✓ Rapport d'activités 2016
- ✓ Priorités régionales pour 2017 : idées de projets ou de conférences, nouvelles thématiques à aborder, etc.

19h15

- ✓ Election des nouveaux membres du **Comité régional de Bruxelles**
 - Si vous désirez vous impliquer au-delà de votre AP, rejoignez le comité de la régionale de Bruxelles !

Ces fonctions sont ouvertes à tout membre d'une AP affiliée à la FAPEO

- ✓ Présentation des candidats au **Conseil d'Administration de la FAPEO**
 - A pourvoir : 4 postes
 - 1 poste effectif
 - 2 postes de suppléant (mandat lié à celui de l'effectif)
- ✓ Points divers

Votre contact régional

Véronique de Thier – veronique.dethier@fapeo.be – 02/527.25.75

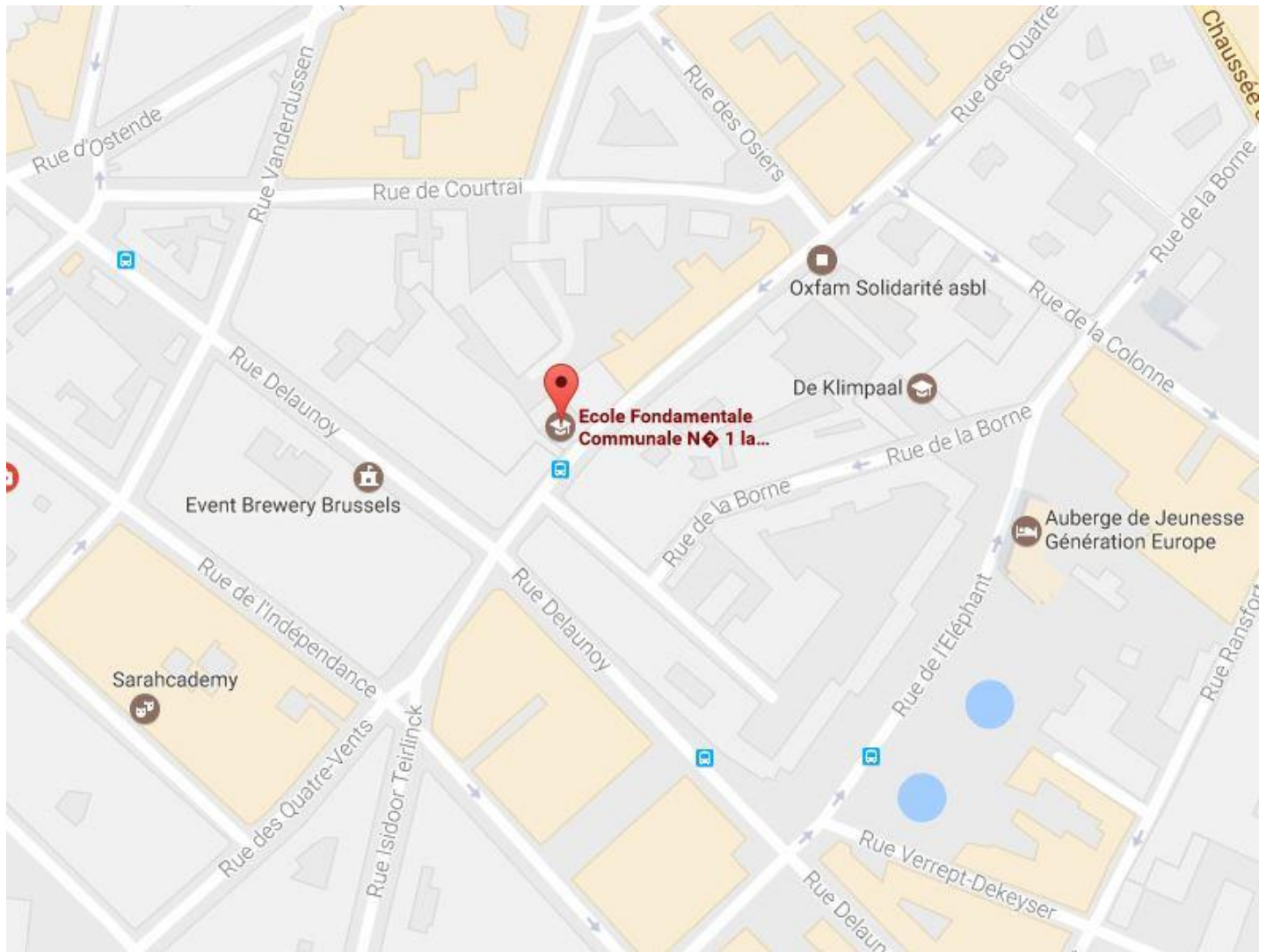
L'Assemblée générale est ouverte à toutes les AP, et il est essentiel que chaque AP soit représentée par au moins un membre, ce qui ne vous empêche pas de venir à plusieurs !

Vous êtes parent d'élève ? Venez exprimer votre point de vue !

Vous désirez vous impliquer davantage ? **Rejoignez le Comité régional ou le Conseil d'Administration !**

Les priorités pour 2017 :
À vous de décider !

Plan d'accès



Source : www.maps.google.be

Merci de nous confirmer votre présence !

- Par téléphone au 02/527.25.75
- Via ce formulaire à renvoyer à la FAPEO : rue de Bourgogne, 48 à 1190 BRUXELLES
- Par fax au 02/527.25.70
- Par mail à veronique.dethier@fapeo.be

Je soussigné(e)

- Membre de l'AP de
- Membre individuel (*)

Participera à l'Assemblée générale régionale accompagné(e) de ... adultes.

(*) Biffer la mention inutile

Comment ça marche ?

✓ **À la base**

La FAPEO se compose d'associations de parents locales, de parents affiliés à titre individuel et de parents réunis en associations spécifiques.

✓ **Au niveau régional**

Il existe six comités régionaux : Brabant wallon, Bruxelles, Hainaut, Liège, Luxembourg, Namur.

Ces comités se composent de représentants d'AP locales qui ont été élus, pour un mandat de quatre ans, lors de l'Assemblée générale de la Régionale, assemblée qui réunit toutes les associations de parents de la même région.

Les membres individuels et les membres des associations spécifiques peuvent participer aux réunions de ces comités, mais n'ont pas de voix délibérative.

✓ **Au niveau communautaire**

Le Conseil d'administration de la FAPEO se compose de parents d'élèves, membres d'une association de parents, élus lors de l'AG de la FAPEO (mandat de 4 ans). Ce sont les Régionales qui envoient leurs candidats à cette élection. Le nombre de candidats est proportionnel au nombre d'écoles existant dans la région concernée.

Deux mandats sont réservés aux associations spécifiques et un mandat aux affiliés individuels.

✓ **Le Secrétariat général de la FAPEO**

Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 8 personnes : 7 temps pleins et un mi-temps.

RÔLE DE LA RÉGIONALE

Les comités régionaux peuvent organiser des activités qui répondent plus précisément aux besoins des parents d'une région donnée (problématiques rencontrées par les parents pouvant varier d'une région à l'autre). Ils sont aussi un échelon dans le processus d'information et de représentation au sein de notre mouvement parental.

En effet, elles sont un intermédiaire entre les associations de parents locales et le Conseil d'administration. Elles permettent aussi aux associations de parents de se rencontrer et d'échanger leurs réussites, leurs difficultés, leurs projets...

Si vous désirez que les Régionales remplissent ce rôle, faites-les bouger... et rejoignez les comités régionaux qui sont à la recherche d'un souffle nouveau. Les animateurs régionaux sont à la disposition des comités pour les accompagner dans leur relance ou les aider à mener des projets. Plus nombreux nous serons à nous exprimer, plus la force de notre mouvement en sera non seulement légitimée, mais aussi efficace au niveau politique.

Lors de l'Assemblée générale de la régionale, nous procéderons

- à l'élection des membres du comité régional.
- à l'analyse des candidatures aux postes d'administrateurs représentant la Régionale au Conseil d'administration de la FAPEO.

Poste au sein du comité régional

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES MEMBRES D'AP

Il est impératif que ce document soit signé par le candidat et par deux membres de l'AP afin que la candidature soit recevable.

À renvoyer à Véronique de Thier, pour le vendredi 10 mars 2017 au plus tard.

L'AP de, affiliée à la FAPEO sous le n°,
en ordre de cotisation pour l'année civile 2015 présente :

M. / Mme :

Domicilié(e) à :

Tél. privé : Gsm :

Nationalité : Profession :

Parent/responsable légal de tous les enfants :

Nom(s)	Prénom(s)	Classe(s)	Etablissement(s)
.....
.....
.....

En qualité de candidat au comité régional

Fait à, le

Signature, nom et qualité de deux représentants de l'AP

A signer par le candidat :

Je déclare sur l'honneur adhérer aux objectifs de la FAPEO repris notamment à l'article 3 de ses statuts, libellé comme suit :

"L'association a pour but de :

- favoriser la participation active des parents entre autres dans les projets éducatifs et pédagogiques du système éducatif et encourager la mise en place, dans l'école, de toute forme de structure de dialogue familles-école ;
- assurer la défense des intérêts de tous les élèves de l'Enseignement officiel et faire valoir les considérations pédagogiques et familiales là où d'autres considérations pourraient prédominer ;
- promouvoir l'Enseignement officiel ;
- promouvoir et veiller au respect, dans toutes les écoles officielles, du principe de neutralité telle que celle-ci est définie dans les décrets du 31 mars 1994 et du 17 décembre 2003 par le Gouvernement de la Communauté française ;
- grouper dans une Fédération apolitique et respectueuse des convictions philosophiques et religieuses de chacun, les associations de parents créées auprès des établissements de l'Enseignement officiel de tous niveaux ;
- promouvoir la création de telles associations ;
- assurer la représentation de ces associations auprès des pouvoirs publics et de tout autre tiers ;
- prendre toute mesure, faire toute suggestion, donner tout avis qu'elle juge utile à l'éducation scolaire et parascolaire et à la formation des enfants fréquentant les établissements visés au c) ci-dessus".

Date et signature du candidat :

Cette candidature sera analysée à l'Assemblée générale du 14/03/2017.

Poste au sein du Conseil d'administration

FORMULAIRE DE CANDIDATURE POUR LES MEMBRES D'AP

Il est impératif que ce document soit signé par le candidat et par deux membres de l'AP afin que la candidature soit recevable.

A renvoyer à Véronique de Thier, pour le vendredi 10 mars 2017 au plus tard.

L'AP de, affiliée à la FAPEO sous le n°....., en ordre de cotisation pour l'année civile 2015 présente :
M. / Mme :

Domicilié(e) à :

Tél. privé : GSM :

Nationalité : Profession :

Parent/responsable légal de tous les enfants :

Nom(s)	Prénom(s)	Classe(s)	Etablissement(s)
.....
.....
.....

En qualité de candidat au Conseil d'administration

Fait à, le

Signature, nom et qualité de deux représentants de l'AP

A signer par le candidat :

Je déclare sur l'honneur adhérer aux objectifs de la FAPEO repris notamment à l'article 3 de ses statuts, libellé comme suit :

"L'association a pour but de :

- favoriser la participation active des parents entre autres dans les projets éducatifs et pédagogiques du système éducatif et encourager la mise en place, dans l'école, de toute forme de structure de dialogue familles-école ;
- assurer la défense des intérêts de tous les élèves de l'Enseignement officiel et faire valoir les considérations pédagogiques et familiales là où d'autres considérations pourraient prédominer ;
- promouvoir l'Enseignement officiel ;
- promouvoir et veiller au respect, dans toutes les écoles officielles, du principe de neutralité telle que celle-ci est définie dans les décrets du 31 mars 1994 et du 17 décembre 2003 par le Gouvernement de la Communauté française ;
- grouper dans une Fédération apolitique et respectueuse des convictions philosophiques et religieuses de chacun, les associations de parents créées auprès des établissements de l'Enseignement officiel de tous niveaux ;
- promouvoir la création de telles associations ;
- assurer la représentation de ces associations auprès des pouvoirs publics et de tout autre tiers ;
- prendre toute mesure, faire toute suggestion, donner tout avis qu'elle juge utile à l'éducation scolaire et parascolaire et à la formation des enfants fréquentant les établissements visés au c) ci-dessus".

Date et signature du candidat :

Cette candidature sera analysée à l'Assemblée générale régionale du 14/03/2017 et proposée à l'Assemblée générale communautaire du 25/03/2017.

Agenda



La FAPEO vous invite à participer à
son **Assemblée générale
communautaire**

Le samedi 25 mars 2017
à Bruxelles, 14H



FAPEO

Fédération des Associations de Parents
de l'Enseignement Officiel

- ✓ Actu
- ✓ Analyses
- ✓ Thématiques
- ✓ Outils pratiques
- ✓ Et bien plus encore...

Faites le plein d'infos sur notre
site www.fapeo.be



La Newsletter FAPEO

Directe, pratique et gratuite !

Recevez tous les mois les dernières nouvelles de
la FAPEO. Pour s'abonner, rien de plus simple :
envoyez un e-mail à secretariat@fapeo.be

Annexe

Assemblée Générale de la Régionale de Bruxelles

07.03.2016

Présents : Mouaouia Aziz (Ecole 1 Molenbeek), Ozdil Hasan (Ecole du centre, Uccle), Kempf Mathilde (Athénée Royal d'Auderghem), Van Steenpaal Sylvie (Ecole Nouvelle, Saint-Gilles), Fouché Emilie (Ecole Nouvelle Saint-Gilles), Installé Marc (Athénée Emile Bockstael Ville de Bruxelles), Rimkus Axel (Centre Scolaire Blankedelle Collin), Van der Elst Guy (Athénée Royal d'auderghem), Dalmasso Maria-Luisa (Ecole 10 Schaerbeek), Wilmart alain (Athénée Royal d'Auderghem), D'Horaene Aude (Athénée Royal d'auderghem), Leiva- Ovalle Fabrizio (Ecole 3 Forest), Toscano Manuel (Lycée Emile Jacqmain Ville de Bruxelles)), de Thier Véronique (Catteau Aurore Ville de Bruxelles)

Pour la FAPEO : Daphné Renders

Approbation du PV de l'AG du 10 mars 2015

Le PV est approuvé

Rapport d'activités 2015

Présence de la FAPEO très importante, 60,7% en moyenne en sachant que l'enseignement spécialisé est plus compliqué à toucher (transport scolaire, domicile souvent éloigné de l'école...). Dans les écoles secondaires, quasiment toutes les AP existent dans des écoles générales, on touche très peu le technique et professionnel.

⇒ La FAPEO ne force pas les AP à s'affilier, parfois il s'agit juste d'un accompagnement plus ou moins régulier vu que cela fait partie de nos missions.

Niveau/type enseignement	Total implantations	Nbre implantations/ AP Affiliées	%	Implantations/ Contact Fapeo	AP affiliées + Contact Fapeo	%
Fondamental	219	116	52,3%	42	158	72,1%
Secondaire	67	17	25,4%	12	29	43,3%
Spécialisé	32	3	8,6%	3	6	17%
TOTAL	318	136	42,8%	57	193	60,7%

Sur l'année 2015, le comité s'est réuni 9 fois sur des thèmes divers qui touchent l'école.

Le Pacte pour un Enseignement d'Excellence

Processus pour repenser l'école du XXIe siècle avec de très nombreux acteurs du monde scolaire. Dans cette phase de travail, il y a 12 GT (Groupes de Travail) articulés autour de thèmes tels que le qualifiant, la démocratie scolaire, l'enseignement maternel,... Les rapports de ces GT sont actuellement analysés et le gouvernement va fixer les

premières priorités pour avancer dans différents thèmes tel que le tronc commun, le qualifiant et le modèle de gouvernance. C'est un chantier très ambitieux.

La FAPEO a organisé des Apéros-Pacte de la mi-février à la mi-mars, Bruxelles étant la première. Les thèmes proposés et discutés avec les parents tournaient autour de la communication, la place des parents dans les écoles, le Conseil de Participation et le Projet d'Etablissement.

Question sur le numérique ; question sur les outils plus que sur la gouvernance numérique. Evaluation globale qui va très vite, autres pays/systèmes scolaires qui surfent beaucoup plus sur cette vague que nous. Quel outil de contrôle sur le numérique ? Qui contrôle et distribue les informations et les données ?

Le Pacte est un processus très ambitieux, il faudra prioriser les mesures qui auront un réel impact sur le système ! On peut tout mettre en place mais il faut le temps que le système s'adapte au changement, donc d'ici 10-20 ans. L'ambition politique est derrière, mais l'enseignement est coincé entre ses gros piliers tels que les syndicats, les réseaux différents qui ne travaillent pas ensemble, ... qui pensent à leurs intérêts mais pas toujours à celui du système global.

- ⇒ Le risque serait que les travaux du Pacte n'aboutissent que sur des petits changements issus de petits compromis.

Statuts

Retravaillés en début d'année puis d'autres priorités sont passées avant.

Cours dits philosophiques

Beaucoup de questions, problèmes liés aux dispenses, au choix des parents, la presse a beaucoup interpellé. Position de la FAPEO : 2h de cours commun qui rassemble tous les élèves avec un référentiel commun, et si les parents veulent un cours philosophique dans l'école, il doit être proposé en option. L'école est le seul endroit où on demande la conviction des parents, dans le milieu professionnel c'est considéré comme de la discrimination.

La situation de cette année est transitoire, difficultés à faire un choix cette année vu l'organisation des écoles et la décrédibilisation de ce cours. Un référentiel est travaillé pour l'année 2016-2017 où il y aura une heure de « citoyenneté » en primaire + 1h RL/morale/2eh de citoyenneté. En Belgique, la laïcité est organisée et financée comme un culte, elle n'est donc pas neutre.

Les écoles à Bruxelles

Système où on a de très bonnes écoles et de très « mauvaises », un public très aisé puis à côté très pauvre. Situations problématiques où, dans certains quartiers, souvent plus défavorisés, il y a des écoles-containers depuis plus de 20 ans qui tombent en miette. Bruxelles est très importante pour la Belgique, mais tout est perdu dans toutes ces couches de pouvoir où personne ne traite les problèmes. Les Bruxellois sont coincés dans leur quartier et le Décret Inscriptions les bloque encore plus vu les critères géographiques.

Une place pour chacun

Le Décret Inscriptions nous a beaucoup occupés, cfr. la position de la régionale en 14. Le Pacte parle également à l'accès aux écoles à Bruxelles à tous les âges.

- ⇒ Va être revu, mais les propositions de changements sont trop faibles, juste quelques petites choses alors qu'il y a un réel travail de fond à entreprendre.
- ⇒ Il faut créer des places + des places de qualité + des bâtiments décents et entreprendre des travaux.

Dans le Pacte, ils ont demandé à voir comment font les Flamands (travaillent avec le Décret Egalité des Chances) qui travaillent avec des LOP. Le vrai fond du problème reste la pénurie !

Mc Kinsey a fait une analyse quantitative des besoins en infrastructures scolaires. Il a regardé le nombre d'enfants par école sur les dix dernières années et a calculé quelle était la capacité maximale des établissements par rapport à ces chiffres et en regard des données collectées dans PLAF. À Bruxelles, beaucoup d'écoles sont déjà à leur capacité

maximale aujourd'hui avec la suppression de la cantine, cours trop petites, plus de salle de gym, ... Ex : l'école de Véro, capacité de 300 élèves mais ils sont déjà 400 aujourd'hui.

Postulat : le besoin en places dans le fondamental serait comblé d'ici 2025, mais il ne précise pas que les écoles sont déjà en train de déborder. Il propose d'aller jusqu'à une saturation de 98% sur tout le territoire bruxellois alors que les études ne vont jamais au-delà de 90% ! Tout ça alors que la Constitution prévoit le libre choix des parents !

Il a une vision très économique du problème, pas humaine puisqu'il ne s'encombre pas de questions du genre : combien de toilettes dans l'école pour autant d'élèves ?

Malgré tout, il restera une carence forte dans trois communes : Evere, Koekelberg et Jette. La hausse démographique ne s'arrête pas, il faut continuer à prévoir des places alors que 20% des places en 2025 seraient dans des modules ! Il y a déjà des modules depuis 30 ans dans certaines communes et ils tombent en ruine ! Ce n'est pas durable ! On répond à un besoin fondamental mais pas de qualité.

Ils n'ont pas pensé aux secondaires ; en 2050, il y aura un déficit de 21% à Bruxelles !

À Bruxelles, l'enseignement flamand connaît le même problème mais ils investissent depuis des années dans le réseau libre qui représente 80% de l'offre scolaire, les parents ne choisissent pas leur réseau.

Processus de relégation où les parents ne veulent pas inscrire leurs enfants dans une école qui organise le 1^{er} degré général puis uniquement des techniques et professionnelles, les parents savent que l'école et son contenu ne sont pas partout pareils !

Souci : l'absentéisme des professeurs dans toutes les écoles secondaires. Ce taux est en lien avec le problème des places de qualité et de taille des classes.

Il y a une crise des places à Bruxelles mais aussi une crise du logement, il faut absolument revoir notre manière de fonctionner !

Priorités régionales pour 2016

- Plusieurs écoles nous ont interpellées suite aux mesures prises lors du niveau d'alerte 4 redescendu à 3. Certaines mesures perdurent dans les écoles et sont à l'opposé des valeurs de communication et de relation défendues. Ex : renvoi des enfants en cas de retard, quel lien avec la sécurité ?

⇒ Pour construire une relation, il faut pouvoir parler, pas fermer des portes !

LA FAPEO va continuer à interpeller, la DGEO est sur le dossier également.

- Les autres formes de participations ; il existe d'autres moyens que de venir aux réunions parce que ça demande un investissement de temps.
- La problématique des places.
- Pacte
- Plus de contacts entre les AP avec des échanges de bonnes pratiques et mise en commun des problématiques.
- Le niveau d'enseignement trop différent entre les écoles.
- Les soucis liés à un changement de professeur et comment le gouvernement les utilise comme des pions/ressources.
- Le comptage dans les écoles où on enlève des enseignants parce que certains élèves sont trop peu là, mais c'est en cours d'année, très instable pour les enseignants et l'école.
- Echec scolaire + évaluation arbitraire des élèves + décrochage + démotivation.

CA – Comité de la régionale de Bruxelles

Deux candidats sont élus au comité de la Régionale de Bruxelles: Nathalie Cantero et Aziz Mouaouia.

Hasan, OZDIL de l'école du centre souhaite être invité aux réunions.

Le comité actuel se compose donc de :

- Membres élus : Manuel Toscano, Mathilde Kempf, Amal Mekkioui, Sophie Deprez, Cécile Salszberg, Fabrizio Leiva-Ovalle, Marc Installe, Guy Van der Elst, Véronique de Thier, Youssef Chkari, Sabine Stolz, Véronique Lederman, Youssef Elassaoudi, Nathalie Cantero, Maria-luisa Dalmasso, Aziz Mouaouia, Maria luisa Dalmaso
- Membres invités : Hasan Ozdil, Axel Rimkus, Maryana Vukadinovic

Candidature de Maria Luisa comme affiliée individuelle pour l'enseignement spécialisé.